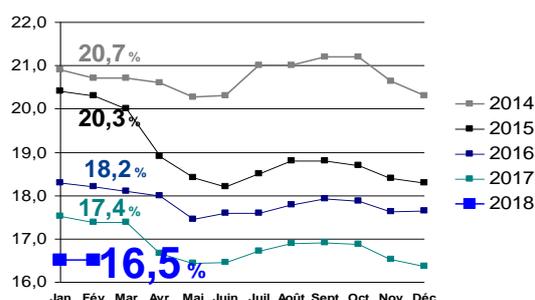


Février 2018 : 40^e baisse successive du chômage à Bruxelles

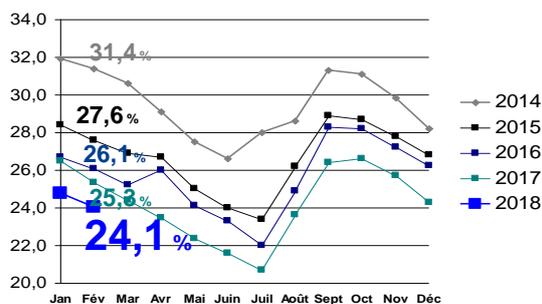
Depuis novembre 2014, le chômage diminue à Bruxelles. Cela fait donc 40 mois de baisse continue. Aujourd'hui, le taux de chômage s'élève à 16,5%, ce qui représente 91.681 chercheurs d'emploi. Par rapport à février 2017, c'est une baisse de 3.656 personnes (-3,8%), de 8.147 personnes par rapport à 2016 (-8,2%) et de 15.782 personnes par rapport à 2015 (-14,7%). En comparaison avec février 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 19.501, soit une baisse de 17,5% en 4 ans.

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 57 mois, atteint quant à lui un taux de 24,1%. Bruxelles compte 9.525 jeunes chercheurs d'emploi, soit 796 de moins que l'an dernier (-7,7%), 1.784 de moins qu'en février 2016 (-15,8%) et 3.030 de moins qu'en février 2015 (-24,1%). En quatre ans, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 33,3% (-4.760), soit un tiers de moins depuis 2014.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-3.656 unités

Chômage des jeunes
-796 unités

Évolution du taux de chômage

Fin février 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,5% (16,1% pour les hommes et 16,9% pour les femmes). En février 2017, le taux de chômage s'établissait à 17,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2016 de 3,1% par rapport à l'année précédente (+1,6% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin février 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 91.681 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 3.656 personnes par rapport à l'année précédente (-3,8%).

On compte au cours du mois de février 9.848 entrées dans le chômage (8.069 réinscriptions et 1.779 nouvelles inscriptions) contre 10.044 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 196 personnes (-0,2%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – février 2018

		février 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		91.681	100,0%	-196	-0,2%	-3.656	-3,8%
Catégorie	DEDA ¹	61.922	67,5%	178	0,3%	-1.534	-2,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.998	5,5%	-215	-4,1%	-340	-6,4%
	Autres DEI	24.761	27,0%	-159	-0,6%	-1.782	-6,7%
Sexe	Hommes	48.515	52,9%	149	0,3%	-2.039	-4,0%
	Femmes	43.166	47,1%	-345	-0,8%	-1.617	-3,6%
Age	- 25 ans	9.525	10,4%	-275	-2,8%	-796	-7,7%
	25 - 49 ans	58.980	64,3%	-27	0,0%	-3.130	-5,0%
	50 ans + ²	23.176	25,3%	106	0,5%	270	1,2%
Durée d'inoccupation	- 1 an	33.607	36,7%	-230	-0,7%	-1.990	-5,6%
	1 - 2 ans	13.776	15,0%	-179	-1,3%	-1.035	-7,0%
	2 ans +	44.298	48,3%	213	0,5%	-631	-1,4%
Niveau d'études	Faible ³	60.230	65,7%	-57	-0,1%	-3.238	-5,1%
	Moyen	18.865	20,6%	32	0,2%	-203	-1,1%
	Élevé	12.586	13,7%	-171	-1,3%	-215	-1,7%
Usagers du CPAS		13.543	14,8%	-309	-2,2%	n.d.	n.d.
Taux de chômage	Total	16,47		-0,04		-0,91	
	Hommes	16,13		+0,05		-0,89	
	Femmes	16,87		-0,13		-0,94	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 61.922 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocation (DEDA), 4.998 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.761 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 91.681 DEI inscrits en février 2018, 13.543 CE sont usagers du CPAS (soit 14,8% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.525 jeunes DEI, 2.254 sont usagers du CPAS, soit 23,7%.

On constate une diminution de 2,4% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-340 unités, -6,4%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 6,7% sur base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – février 2018

		février 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.525	100,0%	-275	-2,8%	-796	-7,7%
Catégorie	DEDA	2.658	27,9%	7	0,3%	-302	-10,2%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.753	39,4%	-246	-6,2%	-342	-8,4%
	Autres DEI	3.114	32,7%	-36	-1,1%	-152	-4,7%
Sexe	Hommes	5.309	55,7%	-115	-2,1%	-349	-6,2%
	Femmes	4.216	44,3%	-160	-3,7%	-447	-9,6%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.603	69,3%	-202	-3,0%	-440	-6,2%
	1 - 2 ans	1.759	18,5%	-31	-1,7%	15	0,9%
	2 ans +	1.163	12,2%	-42	-3,5%	-371	-24,2%
Niveau d'études	Faible	5.320	55,9%	-52	-1,0%	-609	-10,3%
	Moyen	3.565	37,4%	-168	-4,5%	-138	-3,7%
	Élevé	640	6,7%	-55	-7,9%	-49	-7,1%
Usagers du CPAS		2.254	23,7%	-91	-3,9%	n.d.	n.d.

Source : Actiris

On compte 9.525 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 275 unités (-2,8%). Sur une base annuelle, on observe également une diminution du chômage des jeunes (-796 DEI, soit -7,7%) par rapport au mois de février 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 25,3% en février 2017 à 24,1% en février 2018, affichant donc une baisse de 1,2 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de février 2018, Actiris a reçu un total de 16.333 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues, comprenant outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 5.951.



Durant le mois de février 2018, Actiris a reçu directement 2.846 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 3 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.700 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une augmentation de 189 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en février 2018, Actiris a traité 1.017 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 7,0% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole

0485 13 49 50

asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole

Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568

jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be